



## Municipalité Saint-Onésime-d'Ixworth

### **VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES SECTEUR OUEST DU 17 AU 21 SEPTEMBRE 2018**

La municipalité procédera à la vidange des fosses septiques des **résidences principales et secondaires (chalet)** du **SECTEUR OUEST** de la municipalité, dans les rues mentionnées ci-dessous non desservies par le réseau d'égout municipal :

Chemin du Village (10)  
4<sup>e</sup> Rang Ouest  
Route du Collège  
Chemin Courcy

Rue Ouellet  
Rue de la Fabrique  
Route de l'Église

Les consignes à respecter pour la vidange de votre installation septique seront publiées dans le journal du mois d'août et de septembre.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

